

MOBILITÉ : DES IDÉES POUR ALLER PLUS LOIN

Depuis plusieurs années, la question de l'impact environnemental de nos déplacements se pose de manière urgente, sans que la technologie apporte une réponse suffisante. Face à cette situation, les nouveaux services à la mobilité apparaissent comme une alternative d'avenir. Expérimentations pionnières, dispositif d'accélération innovant, nouvelle filière industrielle... 2015 marque un tournant décisif.

À lire dans ce dossier

ZOOM SUR

La Fabrique
des mobilités

P. 8

REGARDS CROISÉS

Vers une
mobilité
innovante
et durable

P. 9

REPORTAGE

La mobilité
intelligente
dans la poche

P. 10

AVIS D'EXPERT

« Il faut lever
les freins au
covoiturage
courte
distance. »

P. 11





© DRD

LA MOBILITÉ DU FUTUR EST EN MARCHÉ

En matière de transports, la transition énergétique passe par la mutation comportementale, facilitée et accélérée par les nouveaux services de mobilité que le développement du numérique amplifie. L'ADEME et ses partenaires accompagnent ce virage vers une mobilité intelligente et durable.

Le constat est sans appel : sur le plan environnemental, le secteur des transports fait encore figure d'épouvantail, occupant la plus haute marche du podium de l'émission de CO₂ et une solide seconde place en termes de consommation d'énergie finale. « Le poids du secteur sur le plan environnemental est très important, et il va être particulièrement difficile de l'améliorer, résume Johan Ransquin, chef du service Transports et Mobilité de l'ADEME. En effet nous savons d'ores et déjà que toutes les évolutions technologiques des véhicules et



Avec le fil d'actu, suivez l'info par courriel en vous inscrivant sur www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement

36%

C'EST LE POIDS DU SECTEUR DES TRANSPORTS DANS LES ÉMISSIONS TOTALES DE CO₂ EN FRANCE.

80%

C'EST LA PART DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DU SECTEUR DES TRANSPORTS REPRÉSENTÉE PAR LA ROUTE. L'AÉRIEN = 15 %, LE FERROVIAIRE = 2,8 % LA NAVIGATION INTÉRIEURE = 0,8 %

+ DE 39

VILLES ONT MIS EN PLACE DES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

+ DE 10 MILLIONS

DE PERSONNES SONT INSCRITES SUR LES SITES DE COVOITURAGE.

Sources : ADEME, chiffres clés 2014, climat, air et énergie

des infrastructures qu'on peut attendre des années à venir ne suffiront pas à relever à elles seules le défi du facteur 4¹... » Pour redresser la barre, il faudra qu'un maximum d'usagers – particuliers comme entreprises – changent de comportements en adoptant de nouvelles attitudes de partage de véhicules, de multimodalité, voire d'immobilité, sans oublier l'optimisation des flux de marchandises.

« Il faut sortir du paradigme de la voiture à tout faire pour entrer dans l'univers de la voiture "servicielle", passer d'une logique de propriété à une logique d'usage. »

DIGITAL ET COMPORTEMENTAL

C'est dans ce contexte que les nouveaux services à la mobilité entrent en jeu. S'appuyant sur le numérique, ils tendent à constituer une offre de mobilité universelle ainsi qu'à favoriser l'émergence et l'adoption massive de pratiques susceptibles de réduire la facture environnementale : covoiturage, autopartage, transport à la demande, vélos en libre-service... Quel rôle pour l'ADEME ? « *Notre mission est d'accompagner le changement et de faciliter l'émergence de ces nouveaux services et des usages associés, explique Johan Ransquin. Concrètement, nos actions s'articulent autour de trois axes. Le premier porte sur l'observation et la compréhension de l'existant, via des études et enquêtes (covoiturage courte distance [voir page 11], vélos en libre-service, autopartage entre particuliers...) mais aussi au travers de campagnes d'essais destinées à tester les progrès techniques annoncés par les constructeurs. »*

DE L'INNOVATION À L'INCITATION

Le deuxième axe concerne le soutien à l'innovation et à l'expérimentation et regroupe différents dispositifs d'aides et de financements (aides à la connaissance, appels à projets, contrats d'objectifs, investissements d'avenir...). « *Enfin, nous intervenons aussi dans l'accompagnement des évolutions comportementales par le biais de nos propres outils d'information ou de communication ou en soutenant des démarches portées par d'autres acteurs. »* Par exemple, l'ADEME participe à un dispositif mis en place par le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération de Grenoble à

BRETAGNE MOBILITÉ AUGMENTÉE

Lancée en septembre 2012 pour trente-six mois et soutenue par l'ADEME dans le cadre du programme des investissements d'avenir, l'initiative BMA réunit une vingtaine de démonstrateurs – organismes publics et privés représentant huit grandes activités de la vie quotidienne – qui se sont prêtés au jeu de l'expérimentation de solutions nouvelles de mobilité, moins coûteuses et moins émettrices de gaz à effet de serre. À l'issue du programme, les retours d'expérience permettront d'élaborer une offre globale de services destinée à accompagner organismes et territoires.



En savoir plus : bretagne-mobilite-augmentee.fr



© Thinkstock

l'intention des propriétaires de véhicules polluants. Ce dispositif vise à les aider à adopter de nouvelles pratiques via un accompagnement personnalisé. On le constate, dans le domaine des transports comme ailleurs, l'ADEME fait rimer approche globale, partenariale et expérimentale.

1. Il s'agit de l'engagement pris en France en 2003 de diviser par un facteur 4 les émissions nationales de gaz à effet de serre, pour les ramener à leur niveau de 1990 d'ici 2050.

LA FABRIQUE DES MOBILITÉS

En octobre 2015, sera lancé, avec notamment le soutien de l'ADEME, un nouveau dispositif de soutien à l'innovation, baptisé la Fabrique des Mobilités. L'enjeu : miser sur l'expérimentation et le partage de ressources pour accélérer la mutation de la filière des transports.

Témoignage

« La Fabrique est une démarche novatrice »

Gérald Sézille, directeur marketing au sein de la direction de la prospective de Michelin, pilote du Challenge Bibendum.

« Pour le groupe Michelin, la participation à une démarche novatrice comme la Fabrique s'inscrit dans le prolongement logique de ce qui a été entrepris depuis dix-sept ans avec le Challenge Bibendum dont l'objectif est de promouvoir l'innovation pour une mobilité durable. Dans cette première étape de lancement de la Fabrique des mobilités, notre rôle est de favoriser le lien entre la Fabrique et les grandes entreprises ainsi qu'avec la PFA, la Filière Automobile et Mobilités. Nous travaillons en particulier à l'identification des ressources que ces acteurs pourraient mettre à la disposition de porteurs de projets innovants, qu'il s'agisse de mentoring, de données, de logiciels, de moyens d'essais, etc. »

La Fabrique des Mobilités est née d'un constat : le domaine des transports est une filière ancienne, qui est en train de muter, mais essentiellement sous l'effet d'innovations venues de petits acteurs extérieurs au secteur des transports et de la mobilité. « Quand une idée parvient à arriver jusqu'au marché, elle peut transformer les comportements de plusieurs millions de personnes en l'espace de quelques mois, souligne Gabriel Plassat, ingénieur Transports et Mobilité à l'ADEME et porteur du projet Fabrique des Mobilités. Mais pour un BlablaCar qui réussit à construire son succès, combien d'autres trouvent portes closes et échouent ? Il faut bien reconnaître qu'il est difficile d'aider ceux qui innovent avec les outils existants. »

DES RESSOURCES ET DES PARTENAIRES

C'est à la fin du séminaire Mobilités Mutations de 2013 que l'idée est née de créer un « bac à sable » dans lequel les entrepreneurs pourraient faire grandir leur projet. L'ambition pour l'ADEME : contribuer à l'émergence d'innovations en tissant un écosystème structurant et en mettant à la disposition des entrepreneurs des ressources variées apportées par des partenaires : formation, coaching, outils de prototypage, accès à des territoires d'expérimentation, à des données, à des communautés d'utilisateurs, à des partenaires industriels... « Nous ne proposerons ni locaux, ni financements, mais un programme d'accompagnement sur six à dix mois qui vise à

réduire le délai de mise sur le marché d'un produit ou service et à atteindre rapidement la masse critique d'utilisateurs, poursuit Gabriel Plassat. Le dispositif sera gratuit, mais les start-up devront participer aux "communs" de l'écosystème en partageant certaines données, algorithmes et expériences. » Soutenue depuis le début par le ministère des Transports, la plateforme de l'Automobile, l'accélérateur Numa et la communauté OuiShare, la Fabrique

est une aventure collective, riche aujourd'hui d'une quarantaine de partenariats en France et en Europe. Quid du planning ? « Pour l'heure, nous sommes en train d'ajuster le dispositif en travaillant avec des entrepreneurs "cobayes", précise Gabriel Plassat. Puis nous passerons à la phase d'industrialisation avec la création d'une structure dédiée pour un lancement officiel en octobre 2015, lors du Congrès Mondial ITS (Intelligent Transport Systems) de Bordeaux. »

En savoir plus :
 > www.lafabriquedesmobilités.fr
 > www.challengebibendum.com



DENIS AUBRON
PRÉSIDENT D'ATEC-ITS FRANCE



LOUIS FERNIQUE
CHEF DE LA MISSION DES
TRANSPORTS INTELLIGENTS,
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE
L'ÉNERGIE (MEDDE)



VERS UNE MOBILITÉ INNOVANTE ET DURABLE

En février, la feuille de route 2015 pour la transition écologique annonçait la création d'une filière innovante de l'intelligence dans les transports, soutenue par le gouvernement. Explications, à quelques mois de son lancement officiel.

Il existe déjà plusieurs filières industrielles consacrées aux transports. Pourquoi mettre en place aujourd'hui une filière de la mobilité intelligente ?

D.A. : Nous sommes en train de sortir de l'ère du « tout » - « tout infrastructure », « tout voiture », « tout transport public » - essentiellement sous l'effet du tarissement des financements publics et des contraintes environnementales fortes. Mais parallèlement, la révolution numérique arrive à maturité et nous ouvre un vaste champ d'opportunités. Pour les cueillir, il est nécessaire de fédérer les acteurs des univers concernés et d'apprendre à chasser en meute dans un esprit de « coopération »...

L.F. : L'ambition n'est pas tant de créer une filière au sens classique du terme - verticale, intégrée, avec des contours bien définis - mais plutôt d'impulser échanges et collaboration entre le monde du transport, celui du numérique, les collectivités locales et les usagers. La principale vocation de cette filière sera de faciliter les synergies pour

faire émerger des solutions innovantes et contribuer au développement économique de ce marché en très forte croissance, évalué à 45000 emplois directs, et de 4,5 milliards d'euros de CA en France, sans parler des enjeux de compétitivité à l'export... Le tout dans une perspective durable, car les nouvelles solutions numériques ouvrent la voie à une mobilité de qualité, raisonnée, génératrice d'opportunités collectives et individuelles, plus propre et plus sobre !

Les travaux menés jusqu'à présent ont-ils permis de définir les domaines d'actions de cette nouvelle filière ?

D.A. : En début d'année, le ministère de l'Écologie a demandé à ATEC-ITS France de piloter le groupe de préfiguration chargé des travaux exploratoires pour définir le concept, son périmètre et mesurer le niveau d'intérêt des acteurs potentiels. Le 29 juin, nous avons organisé un séminaire de « fondation » qui a réuni 120 personnes autour des domaines d'actions.

L.F. : Certains font d'ores et déjà l'objet d'un consensus général comme la formation, l'accès aux financements publics ou privés ou encore la création d'un observatoire de la filière. D'autres seront sans doute plus délicats mais au moins aussi déterminants. Je pense en particulier aux sujets relatifs à la normalisation et à la certification.

Quelles sont les prochaines étapes ?

D.A. : Dans la foulée du séminaire de juin nous avons présenté un livre vert mi-juillet qui approfondit les travaux du groupe de préfiguration. Cet été nous avons aussi entamé les discussions avec le ministère de l'Industrie et les secrétariats d'État aux Transports et au Commerce extérieur.

L.F. : L'automne verra la parution du livre blanc qui présentera publiquement un agenda de propositions concrètes. Enfin, la mise en place officielle de la filière devrait intervenir en début d'année prochaine, probablement à l'issue du congrès d'ATEC-ITS France.



Plus d'infos :

> louis.fernique@developpement-durable.gouv.fr
> denis.aubron@atec-itsfrance.net

LA MOBILITÉ INTELLIGENTE DANS LA POCHE



© M. Beltramelli

Cette application qui conjugue le temps réel, l'historique du trafic et le prédictif à une heure est une première mondiale. Et c'est à Lyon qu'elle a vu le jour !

Fin mai, les habitants du Grand Lyon ont pu découvrir Optymod'Lyon, le premier GPS urbain multimodal sur smartphone, fruit d'un projet initié en 2012 et soutenu par l'ADEME dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Mobilité quotidienne et acheminement final des marchandises. « Cette application développée et diffusée par la société Cityway, partenaire du projet Optymod'Lyon, réunit toutes les informations y compris le temps réel sur tous les modes de transport de l'agglomération lyonnaise : bus, car, tram, train, funiculaire, avion, vélo, voiture, parking, etc., explique Jean Coldefy, adjoint du responsable Service Mobilité Urbaine au Grand Lyon et pilote du projet. Elle propose toutes les combinaisons possibles - y compris le covoiturage sur le site OnlyMoov - pour aller d'un point A à un point B sur un territoire qui s'étend des Monts du Lyonnais à Bourgoin-Jallieu et de Villefranche-sur-Saône à Vienne. »

UN MODÈLE GAGNANT-GAGNANT

Avec Optymod'Lyon, le Grand Lyon poursuit plusieurs objectifs. Il s'agit d'abord de proposer un choix aux usagers pour se déplacer plus efficacement en choisissant le bon moyen de transport au bon moment au bon endroit. Les données historiques, temps réel et la prédiction à une heure permettent d'avoir des temps de parcours très fiables. Ces mêmes données seront également utilisées par la métropole de Lyon pour améliorer la régulation du trafic. Enfin, le Grand Lyon entendait accompagner l'émergence de nouveaux modèles économiques en fédérant un grand nombre de partenaires qui ont pu améliorer leurs offres de services et ainsi aborder de nouveaux marchés.

« L'application n'est que la partie émergée du projet, poursuit Jean Coldefy. Le cœur du dispositif est la plateforme Grand Lyon Data qui rassemble toutes les informations mobilités issues d'une trentaine de sources - bases de données et flux temps réels d'opérateurs publics et privés - soit environ 20 millions de données par jour. Dans l'optique de favoriser l'innovation, l'intégralité des informations est accessible en open data, mais nous veillons à ce que les réutilisations des données sensibles soient compatibles avec les politiques publiques et une concurrence équitable! »

Outre l'application, le projet Optymod'Lyon a donné naissance à d'autres services comme un navigateur dédié au fret urbain et un outil d'optimisation des tournées de livraison. « Pour l'heure Optymod'Lyon est disponible gratuitement sur les smartphones Android et bientôt iPhone et Windows Phone, ajoute Jean Coldefy. Par la suite, un modèle payant sera également déployé pour offrir encore plus de fonctionnalités. »



© A. Hauteroche/J. Leone/Grand Lyon



En savoir plus :

> optimodlyon.com> www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/20140425_ia_laureat_mobilite_optimodlyon%281%29.pdf> www.presse.ademe.fr/2015/05/optimodlyon-lancement-de-lapplication.html

Plus d'infos :

> jcoldefy@grandlyon.com



© DR

MATHIEU CHASSIGNET,
INGÉNIEUR TRANSPORTS
ET MOBILITÉ, ADEME

COVOITURAGE COURTE DISTANCE

COMMENT LEVER LES FREINS ?

En septembre 2015, l'ADEME présentera les résultats d'une étude consacrée au covoiturage courte distance, un secteur où les marges de progrès sont aussi élevées que les freins à lever sont nombreux.

« Bien médiatisé, bien outillé, bien adopté... le covoiturage longue distance est devenu une réalité dans le paysage hexagonal. Mais il faut admettre que le constat est moins enthousiasmant lorsqu'on s'intéresse aux trajets de moins de 80 km, qu'il s'agisse des trajets domicile-travail, des déplacements professionnels (visites de chantiers, etc.) ou événementiels (festivals, concerts, etc.) ou encore de l'auto-stop organisé. Pourtant, en volume, la mobilité

locale représente 98 % des déplacements et les potentiels d'économie sont loin d'être négligeables puisqu'on estime qu'ils s'élèvent à 1550 euros à l'année pour un aller-retour quotidien de 15 km ! De fait, depuis plusieurs années de nombreux acteurs se sont lancés sur ce créneau, encore très informel puisque huit à neuf trajets covoiturés sur dix s'organisent en dehors de toute plateforme. Parmi ces pionniers, on trouve de nombreuses start-up - Citygoo, Covivo, Wayz-up, Karos ou encore Sharette - ainsi que des collectivités territoriales et même des opérateurs historiques du transport comme la SNCF (avec iDvroom), ou PSA qui avait investi dans le défunt service Wedrive. Aujourd'hui, force est de constater que les *success stories* sont encore très rares, tant il est difficile d'atteindre une masse critique qui rendrait le service attractif. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'étude nationale sur le covoiturage courte distance que l'ADEME présentera en septembre, et qui a été menée pendant un an et demi. L'objectif était de dresser un état des lieux des pratiques actuelles, de mesurer les impacts environnementaux du covoiturage et de déterminer des axes d'amélioration, notamment à travers l'analyse de douze cas d'études territoriaux et d'une enquête auprès de 500 usagers des aires de covoiturage. Ce travail a permis d'identifier un certain nombre de freins psychologiques, et a mis l'accent sur l'importance de la communication et des actions incitatives (voies réservées sur autoroute, mesures fiscales) - mais aussi, et surtout, sur la flexibilité des services proposés.



SYSTÈMES DE TRANSPORT INTELLIGENT RENDEZ-VOUS À BORDEAUX

Vingt et un ans après sa première édition à Paris, le Congrès Mondial des systèmes de transport intelligent revient en France. C'est à Bordeaux que ce rendez-vous phare de la mobilité durable se tiendra du 5 au 9 octobre. Plus de 3500 congressistes d'une centaine de pays, 300 exposants et 10000 visiteurs sont attendus à cette occasion. L'un des temps forts de la manifestation sera la table ronde programmée le 5 octobre. Organisée par le ministère du Développement durable (MEDDE), elle réunira plusieurs ministres des Transports internationaux autour du thème « Systèmes de transport intelligents et lutte contre le changement climatique ».



© Thinkstock